

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AC1045

présenté par

M. Patrier-Leitus, rapporteur et Mme Duby-Muller, rapporteure

ARTICLE 7

À la deuxième phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« fixe »

le mot :

« détermine ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.